



groupement des professeurs et éducateurs  
d'aveugles et d'amblyopes

# Rapport d'activité

**2024**

## **2024, en quelques mots,**

2024 a été une année spéciale pour le gpeaa, puisque le groupement a fêté ses 60 ans ! Pour l'occasion, les 60èmes Journées Pédagogiques, ont été organisées dans un lieu d'exception : la Bibliothèque nationale de France à Paris, mi-octobre 2024. De plus, le thème de ces journées : la culture et le sport, était en parfaite adéquation avec ce lieu prestigieux et cette année olympique. Les retours qui nous ont été faits ont tous été très positifs, tant par rapport au choix du lieu qu'à la diversité et la qualité des interventions. D'ailleurs nous remercions encore Mesdames Roux-Derozier, Tolon, Biquet, Tardif et leurs équipes pour leur accueil, ainsi que tous les intervenants et les participants. Et bien entendu, un tout grand merci à Stéphanie ZOCCOLA, directrice des services apiDV, sans qui l'organisation aurait été beaucoup plus compliquée. En 2024, par suite du non-renouvellement de la certification Qualiopi de notre partenaire PorteVoix Formations, nous craignons de ne pouvoir toucher un tout aussi grand nombre de participants que les autres années. Toutefois, vous avez à nouveau été nombreux à vous inscrire. Encore une fois, les journées restent un moment privilégié lors duquel nous pouvons nous rencontrer, échanger et confirment l'importance de ces journées pour la communauté éducative auprès des élèves déficients visuels.

En 2024, nous avons également l'échéance du renouvellement du bureau de notre section. Le bureau a été reconduit à l'identique pour 3 ans.

Je souhaiterais rendre un hommage particulier à Claude Griet, administratrice du gpeaa de longue date et ancienne trésorière, qui nous a quittés en 2024.

**Olivier Hernout**  
***Président du GPEAA***

## Sommaire

*Ce document réalisé annuellement présente les activités réalisées au cours de l'année passée et les orientations à venir*

|                                                      |           |
|------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. notre histoire .....</b>                       | <b>4</b>  |
| <b>2. notre fonctionnement .....</b>                 | <b>5</b>  |
| 2. 1. Les adhérents (individuels et structure) ..... | 5         |
| 2. 2. la gestion du GPEAA .....                      | 6         |
| <b>3. nos activités .....</b>                        | <b>8</b>  |
| 3. 1. les journées pédagogiques .....                | 8         |
| 3. 2. les publications.....                          | 9         |
| <b>4. la communication .....</b>                     | <b>11</b> |
| 4.1. les participations extérieures.....             | 11        |
| 4. 2. les partenariats .....                         | 11        |
| 4. 3. le site internet.....                          | 12        |
| 4. 4. la page facebook .....                         | 12        |
| 4. 5. Profil LinkedIn.....                           | 12        |
| 4. 6. Les nouvelles du GPEAA.....                    | 12        |

---

## 1. notre histoire

Le GPEAA, Groupement des Professeurs et Educateurs d'Aveugles et d'Amblyopes, est une section du GIAA, Groupement des Intellectuels Aveugles et Amblyopes.



En 2020, le GIAA a changé de nom et est devenu apiDV Accompagner Promouvoir Intégrer les Déficients Visuels.

Né en 1953 de l'initiative de plusieurs étudiants non-voyants, malvoyants et voyants, le GIAA s'est attaché dès ses origines à faciliter l'accès aux études supérieures des jeunes aveugles ou malvoyants. Les étudiants devenus à leur tour enseignants ont alors fondé le GPEAA en 1964.

Depuis 1964, le GPEAA reste fidèle à ses engagements auprès des jeunes déficients visuels et garde pour objectif essentiel de fédérer les professionnels de l'éducation et de la pédagogie.

La gestion de notre groupement est organisée depuis sa fondation par un Comité d'Administration avec une représentation des instituts, des établissements et des structures gestionnaires du secteur médico-social et de l'Éducation nationale.

Depuis 1964, les journées pédagogiques ont été proposées en alternance à Paris et en régions et le bulletin pédagogique (devenu revue pédagogique en 2017) a été publié sans arrêt

jusqu'à nos jours avec les nécessaires modifications au fil du temps (revue numérique depuis le début des années 2020).

Les différentes rencontres organisées ou informelles et les réponses données aux questionnaires de satisfaction lors de nos journées pédagogiques nous confortent toujours dans la nécessité de maintenir ces moments d'échanges de pratiques.

Notre groupement rassemble des professionnels chargés de l'accompagnement des jeunes déficients visuels et aveugles de la naissance à 20 ans. L'évolution des lois sur le handicap, des différentes formations initiales des professionnels, des rapports société et handicap, des technologies spécialisées, mais aussi l'apparition de nouveaux métiers ont entraîné des modifications fondamentales de l'accompagnement des jeunes handicapés visuels.

## **2. notre fonctionnement**

### **2. 1. Les adhérents (individuels et structure)**

Pour maintenir nos actions, la fidélité des adhérents et la régularité du règlement de la cotisation sont importantes.

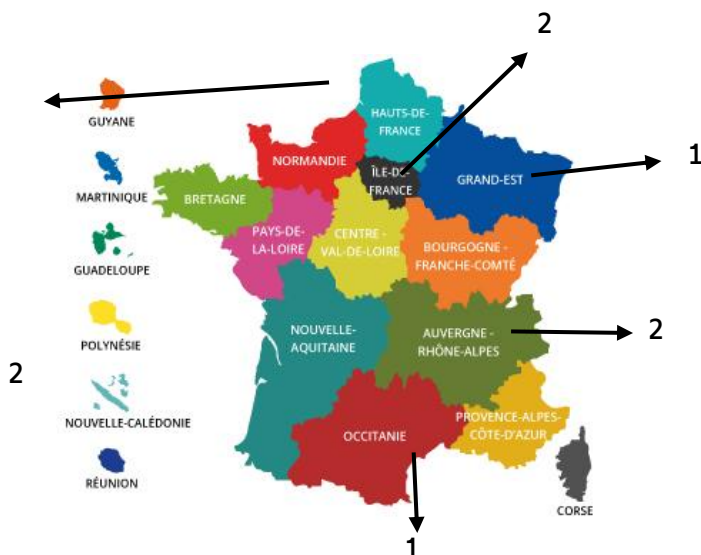
- Les avantages :

Les adhérents individuels et structures reçoivent les 3 revues pédagogiques en février, mai et novembre, bénéficient d'un tarif préférentiel pour l'inscription aux Journées Pédagogiques. Les adhérents ont la possibilité de participer au vote pour le renouvellement des administrateurs et peuvent proposer leur candidature.

- Les tarifs restent inchangés :
  - Adhésion individuelle : 30€ (incluant l'adhésion à apiDV)
  - Abonnement structure : 80 €

En 2024, le GPEAA comptait 84 adhérents dont 26 adhérents structures.

## 2. 2. la gestion du GPEAA



### Répartition géographique des administrateurs

Les administrateurs sont des professionnels de la déficience visuelle, en activité ou en retraite et sont tous bénévoles. Leur représentation géographique permet de diffuser et de recevoir des informations venant de diverses régions. Actuellement, le GPEAA compte 8 administrateurs (sur les 12 sièges possibles), originaires d'un peu partout en France.

**N'hésitez pas à nous rejoindre pour compléter notre comité.**

Le mandat est de 3 ans et un renouvellement partiel est organisé tous les ans.

Les réunions du Comité d'Administration ont lieu au siège d'apiDV (Paris 7<sup>ème</sup>) en moyenne 4 fois par an. Ce sont des moments d'échanges sur le fonctionnement du GPEAA, sur sa gestion et son développement, l'organisation des journées pédagogiques et de toutes nos activités (revue pédagogique, participation à des colloques et journées d'études...) auxquelles tous les administrateurs participent.

Ce sont aussi des moments de questions et d'échanges sur nos pratiques spécifiques.

En 2024, les réunions du Comité d'Administration se sont déroulées en présentiel dans les bureaux d'apiDV (sur la journée, 6 heures). Entre ces réunions, 3 visioconférences ont été organisées afin de permettre les échanges et l'organisation des journées pédagogiques (d'une durée comprise entre 2 et 4 heures chacune).

**Pour évoluer dans nos fonctionnements, apporter de nouveaux points de vue sur notre groupement et son développement, nous comptons sur vous !**

## 3. nos activités

### 3. 1. les journées pédagogiques

Formation continue reconnue, nos journées pédagogiques constituent le moment phare de nos activités et le fil rouge de nos actions annuelles.

Depuis 2024, nous ne sommes plus certifiés Qualiopi, en raison du cout et des implications d'organisation que cela implique pour nos petites structures de bénévoles.

Ces journées rassemblent des participants, adhérents au GPEAA ou non, de France métropolitaine et outre-mer et des professionnels européens francophones.

Le nombre des participants augmente régulièrement depuis quelques années.

- Quelques chiffres (participants payants)

2017 : 90 (Marseille)

2018 : 110 (Paris)

2019 : 100 (Nancy)

2020 : 130 (visio)

2021 : 170 (visio)

2022 : 65 (Paris)

2023 : 51 (Strasbourg)

2024 : 61 (BnF, Paris)

Qui participent aux journées pédagogiques ?

70 % des participants viennent pour la 1<sup>ère</sup> fois. Leur participation à nos journées pédagogiques est motivée le plus souvent par le thème proposé. Ils recherchent aussi des informations plus générales et souhaitent surtout avoir des échanges avec des professionnels de la déficience visuelle.

Les inscriptions, en plus de la reconnaissance de ces moments d'échanges et de diffusion d'informations, représentent un apport financier indispensable à notre fonctionnement tout au long de l'année.

### **3. 2. les publications**

Via notre site, toutes les publications sont accessibles directement, depuis votre compte suite à l'adhésion ou suite à la commande et au paiement en ligne.

Nous sommes toujours ouverts aux propositions de thèmes que vous souhaiteriez voir aborder, et d'articles autour de la pédagogie, de l'éducation ou des dispositifs concernant nos pratiques. N'hésitez pas à nous contacter.

#### **Les actes des journées pédagogiques**

Les présentations des interventions par les conférenciers lors des congrès ont évolué. Depuis quelques années, l'appui de supports visuels s'est généralisé et diversifié et a pris une place prépondérante et incontournable.

Le document transmis par les intervenants se limite souvent à cette présentation très visuelle qui ne se prête pas à une présentation écrite des actes.

Depuis 2017, le GPEAA présente donc les actes sur notre site. Les participants aux journées reçoivent un mot de passe qui leur permet de les consulter et de les télécharger sur notre site.

Les actes depuis 2003 jusqu'à 2009 inclus sont en libre accès sur notre site pour tous.

Les actes de 2010 à 2022 sont en vente en version numérique.  
*(Plus d'infos sur notre site : [www. gpeaa.fr](http://www.gpeaa.fr))*

### **La revue pédagogique**

La revue pédagogique est éditée 3 fois par an (mars, juin et novembre), elle est proposée en version numérique uniquement depuis janvier 2020. Pour les déficients visuels, la version pdf n'étant pas toujours accessible, une version Word est proposée sur simple demande.

Chaque numéro présente un dossier et des chroniques.

### **Pour alimenter les connaissances et l'information de tous par tous, nous attendons vos participations !**

Les revues pédagogiques de 2019 et avant sont en libre accès.

Les revues plus récentes sont proposées en vente à tous à l'unité.

*(Plus d'infos sur notre site : [www. gpeaa.fr](http://www.gpeaa.fr))*

### **Les numéros spéciaux**

Ce sont des publications en vente hors abonnement.

Ces numéros présentent des personnalités du monde de la déficience visuelle qui ont marqué l'histoire par leurs écrits ou leurs actions et qui marquent les fonctionnements actuels.

Des thèmes et sujets d'actualité de la déficience visuelle sont aussi retenus et traités.

Tous les numéros spéciaux sont présentés sur notre site et vous pouvez les commander en version numérique directement.

*(Plus d'infos sur notre site : [www.gpeaa.fr](http://www.gpeaa.fr))*

## **4. la communication**

### **4.1. les participations extérieures**

De nombreux congrès ou diverses rencontres spécialisées sont organisées régulièrement par des structures ou associations de la déficience visuelle.

Ces moments d'informations, de mises à niveau de compétences ou de découvertes, d'échanges de pratiques enrichissent le quotidien professionnel et tissent des liens entre les différentes structures ou associations.

Notre groupement participe à ces rencontres et par nos différents moyens de communication contribue à notre rôle de passeurs d'informations (journées de l'ATAF, de l'ariBA, Sens de l'Emploi, webinaire et journées de l'ALFPHV, Journées de l'INSEI, ...).

Au niveau européen, un administrateur du gpeaa participe à l'ICEVI – Europe (The International Council for Education of People with Visual Impairment) en tant que représentant national pour la France.

### **4. 2. les partenariats**

Le GPEAA entretient des relations privilégiées ou des liens de réciprocité avec de nombreuses instances, des associations, des établissements en France métropolitaine et outre-mer, en Europe. Une convention de partenariat est signée avec

l'AFPHV (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour Personnes Handicapées Visuelles), depuis 2016.

En 2023, nous avons concrétisé de nouvelles conventions avec l'ATAF (Association des Transcripteurs - Adaptateurs Francophones), ainsi qu'avec l'ANPEA (Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles).

### **4. 3. le site internet**

Notre site internet présente toutes les activités de notre groupement et a vocation à évoluer et s'enrichir avec vos remarques, vos informations et vos questions sur notre adresse contact. [www.gpeaa.fr](http://www.gpeaa.fr)

### **4. 4. la page facebook**

Pour être au plus près des échanges avec tout le public intéressé par nos activités une page facebook vous apporte des informations sous un autre format et une autre relation.

### **4. 5. Profil LinkedIn**

Depuis fin 2024, vous pouvez aussi nous retrouver sur LinkedIn. Notre profil permet de transmettre les informations de notre groupement (annonce des journées, sortie de notre revue pédagogique, ...) mais également de partager les informations relatives à l'accompagnement des élèves déficients visuels et les partages d'expérience et l'évolution des pratiques de nos métiers.

### **4. 6. Les nouvelles du GPEAA**

Diffusée régulièrement depuis janvier 2021 à tous nos contacts, ce message vous tient informés de nos actualités, et de celles

de nos partenaires. Vous pouvez vous y inscrire depuis notre site [www.gpeaa.fr](http://www.gpeaa.fr)



groupe des professeurs et éducateurs  
d'aveugles et d'amblyopes